



ESSHA SECTION SPORT Adapté organise

Le CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE PETANQUE SPORT ADAPTE



LE samedi 25 MARS 2017 A

Bel air de combree

(en maine et loire 49)



Siège Administratif :
Salle Henri d'Armaillé 3 route de
Challain la Potherie
49520 Le Bourg d'Iré
Tél : 06-81-09-26-56 E mail :
claude.savaris194@orange.fr





NOTRE ASSOCIATION

ESSHA SECTION SPORT ADAPTE



Créée en 1990 sur la commune de Noyant La Gravoyère, son but est d'accueillir des personnes handicapées mentales désirant pratiquer une activité sportive de loisirs ou de compétition.

Elle rejoint en 1999, l'ESSHA de Segré dans un esprit d'ouverture et d'intégration.

Elle propose des moments conviviaux (journée Champêtre, soirée cabaret, galette des rois...) avec des personnes différentes dans le but de rompre l'isolement des personnes handicapées mentales.

Affiliée à la Fédération Française de Sport Adapté (FFSA) et agréée par DDJS, la section Sport Adapté propose à ses licenciés des Championnats Départementaux, Régionaux et Nationaux dans les communes avoisinantes et sur tout le territoire Français.

Chaque année, elle est soutenue par le Club de Pétanque « les amis de la pétanque » de Bel Air ainsi que par de nombreux bénévoles. Ces différentes personnes aident, entraînent et accompagnent chaque sportif du sport Adapté tout au long de la saison tant au niveau des entraînements que des déplacements sur les lieux des Championnats.

L'association coopère à la vie des communes et clubs voisins par son aide matérielle et humaine lors de manifestations sportives ou conviviales, où elle met en place un stand de tir à l'arc et propose à ceux qui le souhaitent une initiation

Elle compte aujourd'hui 63 licenciés dans 6 disciplines différentes (VTT, Football, Tir à l'Arc, Pétanque et Tennis de table, activités motrices) ; une vingtaine de bénévoles participent activement à la vie de l'association.

Une journée Intégration Pétanque sera organisée le samedi 3 juin 2017. Inscrivez vous.

PROGRAMME PREVISIONNEL

Le Comité d'Organisation se réserve le droit d'apporter quelques modifications horaires en fonction du nombre d'inscrits

- **9h00 : Arrivée des sportifs et accueil café** à la salle du club de la pétanque « LES AMIS DE LA PETANQUE », derrière l'église à Bel Air de Combrée,
- **9h30 : vérification des licences,**
- **10h00 : début des compétitions**
- **12h00 - 13h30 : repas,**
- **14h00 - 16h30 : poursuite des compétitions**
- **17h00 : remise des coupes et médailles suivie d'un pot de l'amitié**



INFORMATIONS GENERALES

- Accès au Lieu de la manifestation

INFORMATIONS GENERALES



Lieu du Championnat

De Pouancé : suivre la D775 jusqu'à l'échangeur sortie Bel Air de Combrée.

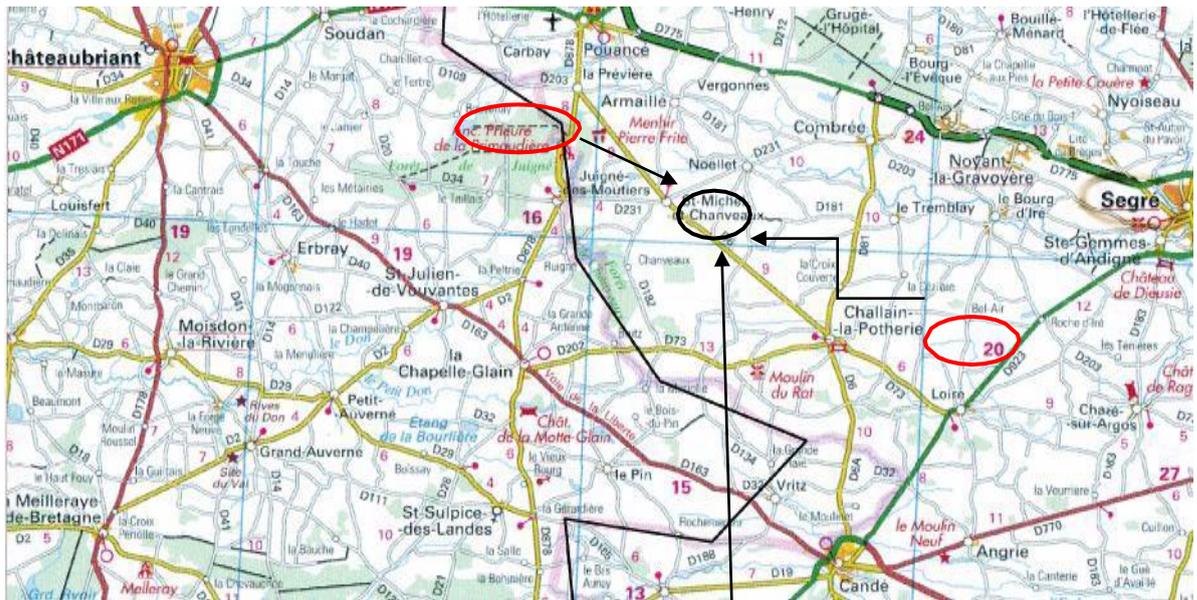
Suivre le fléchage FFSA

De Segré : suivre la D775 jusqu'à la sortie Bel Air de Combrée et suivre les fléchages FFSA

De Candé : prendre direction Challain La Potherie

Passer devant le Château direction Combrée puis Bel Air

Suivre les fléchages FFSA



Inscriptions : le dossier d'inscription doit être retourné complet au plus tard le

17 Mars 2017 à :

ESSHA Section Sport Adapté,
M. Claude SAVARIS,
3 route de Challain La potherie,
49520 LE BOURG D'IRE

Ou par Mail : claude.savaris194@orange.fr

Tél. : 06-81-09-26-56

Personne à contacter : M. Claude SAVARIS, Président ESS Section Sport Adapté

06-81-09-26-56

Claude.savaris194@orange.fr

- frais d'inscription

5€ par sportif

De même, le jour de la compétition, les encadrants devront être en possession du dossier médical des sportifs engagés, des licences (avec photo).

- Contacts et numéros utiles

Référent pétanque pour le Comité Bastien Ménard : cdsportadapte49-educateur@orange.fr

Référent club : Thierry Gouraud 0241943122

RAPPEL DU REGLEMENT

RAPPEL DU REGLEMENT FFSA applicable jusqu'au 31/08/2017

A. REGLES GENERALES

La pétanque est un sport qui oppose :

- en tête-à-tête : un joueur à un joueur, chacun possédant 3 boules
 - en doublette : deux joueurs à deux joueurs, chacun possédant 3 boules
 - en tripllette : trois joueurs à trois joueurs, chacun possédant 2 boules
- Le but doit être lancé entre 6 et 10 m par un joueur pour les trois divisions et doit s'arrêter à 1m de la ligne de fonds (D1/D2) ou à 1m d'un terrain adverse (D3).
- N'importe quel joueur de l'équipe lance le but et il n'est pas obligé de jouer le 1er
- A la mène suivante le but est lancé par l'équipe qui a marqué, depuis l'endroit où il se trouvait. Si la distance voulue ne peut être atteinte, on recule dans le sens du jeu (avant le premier jet)
- On dispose d'1 minute pour lancer une boule (1mn30 pour la 3ème division)
- Toute boule lancée ne peut être rejouée sauf les boules arrêtées, ou déviées involontairement dans leur course entre le cercle de lancement et le but, par une boule ou un but provenant d'un autre jeu, par un animal, par tout objet mobile (ballon etc ...)
- Pour jouer une boule, on doit se tenir les deux pieds dans le cercle de lancer et n'en sortir que lorsque la boule lancée a touché le sol
- Si après les 3 jets consécutifs par la même équipe le but n'a pas été lancé à la bonne distance, il est remis à l'équipe adverse qui dispose également de 3 essais - en tout état de cause, l'équipe qui a perdu le but après les trois premiers jets conserve la priorité de lancer la première boule.

B. LES CATEGORIES D'ÂGE OFFICIELLES

- De 5 à 9 ans : Benjamins
- De 10 à 14 ans : Minimes
- De 15 à 16 ans : Cadets
- De 17 à 18 ans: Juniors
- De 19 à 40 ans : Seniors
- 41 et plus : Vétérans

Attention : les licenciés « jeunes compétitifs » désirant être qualifiés en vue du Championnat de France doivent être surclassés.

C. RAPPELS TECHNIQUES

Le Terrain :

- dimension : 3,50x12m
- de préférence tracé à la ficelle, à défaut, le but est jouable à une distance maximum de 20m
- pour le lancer du but, un cercle doit être tracé (ou matérialisé) au sol : 35 à 50 cm de diamètre (D1), 40 à 60 cm de diamètre (D2, D3)

Les Boules :

- doivent être en métal mais ne doivent être ni plombée, ni sablée
- diamètre compris entre 7,05 et 8 cm et peser entre 650 et 800 grammes.

Le But :

- doit être en bois ou en matière synthétique et peut être peint, en aucun cas, il doit être aimanté.
- diamètre : 30 mm (tolérance +1 ou -1 mm)

D. INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENT

La qualification au Championnat de France n'est possible que suite à une participation au Championnat Régional et à la sélection effectuée ce jour là. Pour participer au Championnat Régional, l'équipe doit avoir participé au Championnat Départemental si celui-ci existe. Toute équipe/sportif non présent(e) à l'heure sera déclaré(e) forfait, après un rappel.

Le jour du Championnat, les joueurs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation (restauration, hébergement, etc.) présenté par les organisateurs. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la division dans laquelle ils évoluent au niveau départemental et/ou régional.

En cas d'écart trop important entre la division annoncée et la performance réalisée, la disqualification sera prononcée. La réintégration dans une autre division en cours de championnat n'est pas possible.

Division 1	<p>Les joueurs doivent être capables d'intégrer les règles de la FFPJP en vigueur Le joueur qui s'apprête à jouer ou l'un de ses partenaires peut boucher un trou (au choix) qui aurait été fait par une boule jouée précédemment Les équipes sont constituées en tripléte Toutes les parties se jouent en 13 points sauf les cadrages (poules) à 11 points Savoir compter les points seul et s'auto-arbitrer Tout tir est permis Le coach ne doit en aucun cas se trouver sur le terrain, il peut donner des conseils entre deux mènes C'est le capitaine des 2 équipes qui annonce le résultat de chaque partie au contrôle Faire appel à un arbitre officiel en cas de litige Pour les parties finales le cercle matérialisé est imposé Attention : Pour ce championnat, il est possible d'inscrire une équipe incomplète en Division 1. Une ou plusieurs équipes régionales seront créées en fonction et pourront se qualifier pour le Championnat de France.</p>
Division 2	<p>Les équipes sont constituées en doublette Toutes les parties jusqu'aux cadrages (poules) se jouent en 11 points Tout tir est permis Présence du coach derrière les barrières qui peut diriger le jeu sans perturber la partie C'est l'arbitre de jeu qui : mesure les points (sauf litigieux), qui donne les résultats à la table de contrôle et qui fait appel à un arbitre officiel en cas de doute ou de litige.</p>
Division 3	<p>Les équipes sont constituées en doublette Toutes les parties jusqu'aux cadrages (poules) se jouent en 11 points Présence du coach de chaque équipe autorisée sur le terrain à tour de rôle – c'est lui seul qui est habilité à diriger et à conseiller son équipe L'arbitre officiel peut demander son exclusion à tout moment s'il y a gêne Les sportifs ne jouent que sur le terrain qui leur a été attribué. Si une boule ou le but vient à passer sur un terrain adverse, celle-ci ou celui-ci est considéré nul(le) après avoir franchi totalement la ficelle (aplomb) C'est l'arbitre de jeu qui mesure les points (sauf litigieux, il fait appel à un arbitre officiel), qui donne les résultats à la table de contrôle RAPPEL : Le but doit être lancé par un(e) joueur(se) et non le coach</p>

Pour plus de précision techniques, les règlements sont disponibles sur le site internet: www.ffsa.asso.fr, rubrique «Fédération», onglet «textes officiels»